FICHE DE POSTE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION AU
LYCEE ATIMA – MAHINA – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

Contexte du poste - Le lycée accueille un public diversifié, dont une part importante d'élèves issus de milieux socialement fragiles et/ou éloignés de leur famille. L'internat occupe une place essentielle dans l'accompagnement des élèves et dans leur réussite scolaire.

L'exercice des fonctions en Polynésie française nécessite une réelle capacité d'adaptation à un environnement humain, social et culturel très différent de celui de l'Hexagone. La compréhension progressive des codes culturels locaux, le respect des élèves et de leurs familles, la qualité de la relation et la capacité à ajuster ses pratiques professionnelles constituent des dimensions essentielles du poste.

Le CPE recherché devra être un professionnel très investi, présent sur le terrain, capable de prendre des initiatives et de s'inscrire pleinement dans la vie de l'établissement.

Missions principales - Sous l'autorité du chef d'établissement et en lien étroit avec l'équipe de direction, et avec sa collègue CPE, le CPE participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique éducative du lycée. Il assure notamment :

- Le suivi éducatif individuel et collectif des élèves, avec une attention particulière portée à l'assiduité, au décrochage, aux situations de vulnérabilité et aux difficultés sociales ou familiales ;
- La coordination et l'animation de l'équipe de vie scolaire ;
- Une présence effective sur le terrain, au contact des élèves et des personnels ;
- La prévention et la gestion des situations de tension, de violence ou de mise en danger ;
- Le travail en étroite collaboration avec les professeurs, les personnels sociaux et de santé, les familles et les partenaires extérieurs ;
- L'animation / la participation active aux différentes instances et aux projets éducatifs de l'établissement.

Une responsabilité importante liée à l'internat - L'internat constitue une dimension majeure du poste. Le CPE participe activement à son organisation et à son fonctionnement éducatif. Il veille à la qualité du climat de vie, à la sécurité des internes, au respect des règles collectives et au développement d'un cadre à la fois structurant et bienveillant.

Il doit être particulièrement attentif aux élèves éloignés de leur environnement familial, notamment ceux originaires des archipels, pour lesquels l'entrée à l'internat peut représenter une rupture importante. Il contribue à faire de l'internat un véritable lieu de vie, d'éducation, d'accompagnement et d'ouverture, et non un simple lieu d'hébergement.

Animation de la vie lycéenne - Une forte capacité à faire vivre la démocratie lycéenne et à susciter l'engagement des élèves est attendue. Le CPE devra notamment être en capacité :

- D'animer et de dynamiser le CVL ;
- D'accompagner les élèves dans la prise de responsabilités et la conduite de projets ;
- De soutenir et développer la Maison des lycéens (MDL) ;
- De faire émerger des initiatives venant des élèves ;
- De former et accompagner les délégués et représentants lycéens ;
- De favoriser l'engagement, l'autonomie et la responsabilisation des jeunes.

Une expérience réussie dans l'animation d'un CVL, d'une MDL ou de projets importants de vie lycéenne constituera un atout particulièrement apprécié.

Management de l'équipe de vie scolaire - Le poste requiert de véritables qualités d'animation et de management. Le CPE doit savoir :

- Organiser et coordonner le travail d'une équipe ;
- Fixer un cadre clair et des priorités ;
- Mobiliser les assistants d'éducation autour d'objectifs communs ;
- Accompagner les personnels dans leurs pratiques professionnelles ;
- Responsabiliser et valoriser les membres de l'équipe ;
- Assurer une circulation efficace de l'information ;
- Maintenir une présence forte de la vie scolaire sur l'ensemble de l'établissement ;
- Fédérer une équipe et entretenir une dynamique collective.

Il est attendu du CPE qu'il soit un véritable animateur de son service, capable d'impulser, d'organiser et de faire évoluer les pratiques.

Profil particulièrement recherché - Au-delà de la maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un CPE, le poste nécessite :

- Une très forte implication professionnelle ;
- Une grande disponibilité et une réelle présence auprès des élèves et des équipes ;
- Une expérience ou une réelle aptitude au travail auprès de publics fragiles ou socialement vulnérables ;
- Une capacité à établir une relation éducative exigeante sans rigidité ;
- Une excellente capacité d'adaptation ;
- Une aptitude à observer et comprendre un environnement culturel nouveau avant de chercher à y transposer ses propres références ;
- Une capacité à travailler dans un contexte où la relation aux familles, à l'autorité, au collectif et à l'institution peut différer sensiblement des pratiques rencontrées dans l'Hexagone ;
- De solides qualités relationnelles, associées à une capacité à tenir un cadre éducatif clair ;
- Du dynamisme, de l'autonomie et un réel sens de l'initiative ;
- Une aptitude à travailler collectivement avec l'ensemble des personnels ;
- Une capacité à proposer, impulser et conduire des projets jusqu'à leur réalisation.

Qualités attendues - Le poste conviendra particulièrement à un CPE engagé, adaptable, solide, accessible, dynamique, organisé et profondément intéressé par les élèves et leur parcours. Il suppose une personne qui ne limite pas son action à la gestion quotidienne du service, mais souhaite prendre toute sa place dans le fonctionnement et les projets de l'établissement, être présente sur le terrain, accompagner son équipe, faire vivre l'internat et la vie lycéenne, et contribuer activement à la réussite et au bien-être des élèves. Une expérience professionnelle auprès de publics adolescents fragiles, en internat, en éducation prioritaire ou dans des contextes nécessitant une forte capacité d'adaptation sera particulièrement valorisée.